

Section 34, printemps 2005
14-15-16-17 mars
Compte-rendu inter-syndical de la session
rédigé par
P. Amsili, N. Hathout, A. Khim,
J.L. Minel, C. Plantin
(élus SGEN-CFDT)
Et
R. Walter (SNCS)

[1. Intervention de J.Durand.....](#)

[2. Promotion DR2->DR1.....](#)

[3. Examen des dossiers des candidats qui demandent des équivalences pour concourir.....](#)

[4. Examen des projets de création d'unités qui relèvent secondairement de la section 34.....](#)

[5. Intervention de Gérard Lenclud, Directeur du Département SHS.....](#)

[6. Examen des projets de création ou de renouvellement d'unités qui relèvent principalement de la section 34.....](#)

[7. Evaluation des demandes de subvention aux colloques.....](#)

1. Intervention de J.Durand

Jacques Durand, Directeur scientifique adjoint du département SHS intervient sur les points suivants :

- Le membre nommé en remplacement de Mme Bertin n'a pas été désigné.
- **Politique générale de regroupement des unités:** J. Durand précise que la politique de regroupement des unités va suivre son cours. Cette politique de regroupement s'articulera avec les nouvelles structures prévues pour les laboratoires du CNRS :
 - unités propres du CNRS;
 - unités communes, pilotées par le CNRS, qui sont proches des UMR actuelles, mais qui seraient de taille plus importante. Une unité commune pourrait donc couvrir un champ thématique plus large, la cohérence ne serait plus un critère essentiel.
 - unités liées. Ces unités seraient financièrement soutenues par le CNRS, les personnels actuellement en poste pourraient être conservés, mais aucune nouvelle affectation de personnel ne serait possible.
- La direction réfléchit aux thématiques qui doivent rester dans le périmètre du CNRS.

- J. Durand fournit les informations sur les procédures NOEMI. Les postes suivants sont attribués :

Poste	Laboratoire
Ingénieur de recherche	UMR 6057 Blache, LPL, Aix-en-Provence
Attaché de direction	UMR 5191 Plantin, ICAR, Lyon
Assistant informaticien	Atilf, Pierrel
Ingénieur d'étude	Scheer
Assistant de gestion financière	HTL, Archimbault
Assistant de gestion financière	UMR 5596 Pellegrino, Dynamique du langage, Lyon
Assistant de gestion financière	UMR 7114, Laks, MoDyCo, Nanterre
Assistant de gestion financière	UMR 8528 Miller, Silex, Lille

- Bourses de Post-Doc attribuées :
 - UMR 7110 Kihm, LLF, Paris,
 - UMR 8528 Miller, Silex, Lille
 - UMR 5596 Pellegrino, Dynamique du langage, Lyon
 - C. Perdue.

Questions et remarques

E. Beaumatin remarque que l'on reste sans nouvelles des discussions menées entre le CNRS et les Universités, et qu'en région parisienne des universités sont en train d'élaborer des conventions entre elles.

P. Blache considère qu'il est anormal de se poser la question « que doit-il rester dans le périmètre du CNRS »;

C. Plantin souligne les incohérences des politiques de projet du CNRS et des Universités. Il ne comprend plus le rôle des directeurs de laboratoires dans les nouvelles structures proposées par le CNRS.

A. Khim souligne que la direction confond une logique de regroupement scientifique avec une logique de regroupement financière.

Z. Guentchéva demande les critères qui guident la direction à mettre en place ponctuellement un Comité d'Evaluation pour évaluer un laboratoire. Elle regrette que les membres nommés dans les Comités d'Evaluation soient quelque fois proches des membres du laboratoire évalué. Elle considère que les projets d'ACI mettent en danger la vie des laboratoires.

JM. Pierrel manifeste son désaccord sur ce point, il est favorable au soutien des jeunes chercheurs par les ACI.

J. Durand précise que la direction est favorable à la mise en place de Comité d'Evaluation pour toutes les unités mais que c'est un problème de moyens et de temps si ce n'est pas fait systématiquement. Il suggère que la commission lui propose un planning sur quatre ans.

J. Richard Zapella insiste sur le fait que les critères scientifiques doivent être au coeur de l'évaluation des laboratoires et elle rappelle que la commission a rendu public les critères sur lesquels seront évalués les laboratoires.

2. Promotion DR2->DR1

J. Durand donne le résultat des promotions.

Sont promus :

- Franck Alvarez-Pereyre (UMR 8099 Alvarez-Pereyre, *Langues-Musiques-Sociétés*, Villejuif),
- Marc Plénat (UMR 5610, Durand, *Recherches en Syntaxe et en Sémantique*, Toulouse),
- Laurent Saggart (CNRS, UMR 8563 CRLAO, Djamouri, Paris).

Rappelons que conformément aux règles proposées, le dossier de Laurent Sagart, membre de la commission, candidat à une promotion, n'a pas été classé par la commission. Le dossier a été examiné par la Direction du Département SHS.

3. Examen des dossiers des candidats qui demandent des équivalences pour concourir

Après une brève discussion, la commission décide que les candidats qui ne présentent pas des travaux jugés équivalents aux diplômes prévus par l'article 17 du 30 décembre 1983 ne seront pas retenus.

La commission examine 6 demandes d'équivalence pour les concours CR2. Un dossier est accepté.

La commission examine 11 demandes d'équivalence pour les concours CR1. Dix dossiers sont acceptés.

La commission examine 13 demandes d'équivalence pour les concours DR. Douze dossiers sont acceptés.

4. Examen des projets de création d'unités qui relèvent secondairement de la section 34.

La commission décide que les unités qui ne relèvent pas principalement de la section, ne seront pas interclassées. La commission donne seulement un *avis de prise en considération*.

Les laboratoires suivants sont pris en considération :

Unité	Directeur
FRE 2725 <i>Langage et Cognition</i> - LaCo, Poitiers	Rouet
UMR 8581, <i>Laboratoire de Psychologie Expérimentale</i> , Boulogne Billancourt	O'Regan
UMR 8129, <i>Institut Jean Nicod</i> , Paris	Jacob
UMR 8519, <i>Savoirs et Textes</i> , Lille, UMR 8558, EA 2456	Blaise

UMR 8554, Laboratoire de sciences cognitives et psycholinguistique, Paris	Dupoux
UMR 8132, Institut des textes et manuscrits modernes (ITEM), Paris	Ferrer

Les laboratoires suivants ne sont pas pris en considération :

Unité	Directeur	Oui	Non	Abstention
FRE 2813, Communication et politique, Paris	Mercier	4	11	1
UMR 8557, Centre d'analyse et de mathématique sociale (CAMS), Paris	Berestycki	1	18	0

La commission évalue les dossiers de 57 chercheurs des unités précédemment évaluées et d'unités non évaluées.

5. Intervention de Gérard Lenclud, Directeur du Département SHS.

M. Gérard Lenclud précise qu'il s'agit d'une direction intérimaire, mais complètement assumée et qui se situe dans la continuité de la direction précédente assurée par JM. Hombert :

- maintien de la politique de regroupement des unités car le département n'a pas les moyens d'assurer le suivi de plus de 400 unités;
- respect des attributions réciproques du Comité National et du Département;
- les budgets des unités seront publiés;
- la commission ad'hoc d'évaluation des demandes de délégation (nouvelle procédure qui soustrait au Comité National la responsabilité d'évaluation scientifique des demandes de délégation) sera composée des experts de l'équipe scientifique du Département et de membres du Comité National; l'arbitrage sera rendu public.
- Politique des revues: il y a d'abord une difficulté à définir ce qu'est une revue. L'enquête de bibliométrie réalisée par la Direction précédente est imparfaite mais présente le mérite d'offrir une première classification des revues. Plusieurs questions doivent être abordées :
 - Faut-il soutenir les revues? Certains pays ne soutiennent pas leurs revues scientifiques;
 - Si la réponse est oui, est-ce au CNRS de soutenir les revues?
 - Comment faut-il soutenir les revues ?
 - Comment évaluer les demandes de soutien? Est-ce au Comité National de conduire cette évaluation?
 - Le Centre d'Édition Numérique Scientifique nouvellement créé, et placé sous la direction de Andrea Iacovella (ENS Lyon), proposera de produire et de diffuser les articles en ligne, mais, selon L. Romary, ce ne sera pas une obligation pour les revues de passer par le CENS.
 - Pour les revues dont l'enquête bibliométrique a démontré la visibilité, le soutien est maintenu (76 revues sont dans ce cas), pour les autres la subvention est réduite de 20%.

Débat : Une discussion s'engage sur la politique de regroupement, sur l'incohérence entre la politique conduite par le CNRS, le Ministère de la Recherche, et les Universités, sur les changements de politique du CNRS (politique successive de dégroupement puis de regroupement des unités)

G. Lenclud répond : il est vrai que le CNRS a pris des virages à 180°. Pour la nouvelle Direction du CNRS, il s'agit de rééquilibrer entre deux logiques : une logique de réseau (précédente politique) et une logique de pôles (politique actuelle). A propos de la politique de regroupement, le simple critère du nombre de chercheurs du CNRS n'est pas pertinent.

La véritable unité où se déroule la recherche est l'équipe. Un laboratoire est une instance qui mutualise des ressources entre les équipes, ce qui pose la question du rôle du directeur de laboratoire (manager scientifique?).

6. Examen des projets de création ou de renouvellement d'unités qui relèvent principalement de la section 34.

La commission commence par un vote de *prise en considération*.

Le laboratoires suivants sont pris en considération :

Unité	Directeur
FRE 2787, <i>Dynamiques sociolinguistiques</i> (DYALANG), Rouen	Delamotte-Légrand
UMR 8606, <i>Laboratoire d'Étude sur l'Acquisition et la Pathologie du Langage chez l'Enfant</i> , Villejuif	Hudelot
UMR 8099, <i>Langues - Musiques - Sociétés</i> (LMS), Villejuif	Alvarez-Pereyre
UMR 8094, <i>Langues, textes, traitement informatique, cognition</i> (LATTICE), Paris	Danlos
UMR 8133, <i>Centre d'Étude des Langues Indigènes d'Amérique</i> , Villejuif	Landaburu
UMR 8135, <i>Langage, langues et cultures d'Afrique noire</i> (LLACAN), Villejuif	Caron
UMR 8139, <i>Langues, logiques, informatiques, cognition et communication</i> (LALICC), Paris	Desclés
UMR 8143, <i>Langues, textes et communications dans les espaces créolophones et francophones</i> , Saint-Denis	Prudent
UMR 8563, <i>Centre de recherches linguistiques sur l'Asie orientale</i> (CRLAO)	Djamouri
FRE 2805, <i>Centre de Recherches interlangues sur la signification en Contexte</i> (CRISCO)	François

Les laboratoires suivants ne sont pas pris en considération :

Unités	Directeur	Oui	Non	Abstentions
UMR 8127	Pruvost	3	14	2
	Fernandez-Vest	2	14	1

La commission évalue les dossiers de 44 chercheurs des unités précédemment évaluées. La commission procède à l'interclassement des laboratoires en adoptant la procédure de

l'histogramme muet.

Classement dans le groupe A (ordre alphabétique du nom du directeur)

Caron
Danlos
Delamotte-Legrand
Djamouri
Landaburu

Classement dans le groupe B (ordre alphabétique du nom du directeur)

Alvarez-Pereyre
François

Classement dans le troisième groupe C (ordre alphabétique du nom du directeur)

Desclés
Hudelot
Prudent

La commission vote pour entériner le classement : 17 oui

La commission évalue la Fédération de recherche FR 2559, dirigée par Stéphane Robert.
Avis très favorable.

7. Evaluation des demandes de subvention aux colloques

Prise en considération des colloques . Les colloques suivants sont pris en considération :

Intitulé du colloque	Nom du demandeur
SEM-05, Symposium sur l'étude du sens	Le Draoulec
5 th Mediterranean morphology meeting	Fradin
Interface Prosodie Discours	Dicristo
ELA 2005, Emergence des capacités langagières : ontogenèses et phylogénèse	Kern
Temps et modalité	Lecarme
Français fondamental, corpus oraux, contenus d'enseignement, 50 ans de travaux et d'enjeux	Coste
Constitution des lexiques scientifiques entre 1300 et 1600	Badinot

Les colloques suivants ne sont pas pris en considération :

Intitulé du colloque	Nom du demandeur	Oui	Non	Abstention
Les géométries de traits : de la phonologie à la syntaxe	Cabrero	2	16	0
L'ordre des mots à la lecture des textes	Thonnerieux	0	17	0
Journée d'études sur les adjectifs	Cabrero	3	14	1

La section décide de ne pas interclasser les colloques.